

GREFFE
du Tribunal de Commerce de
NANTES
6 allée de l'Île Gloriette
44046 NANTES CEDEX 01
Minitel : 36.29.11.11
et : 36.29.22.22

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant ** SA Conseil d'Administration
* COMPAGNIE COMMERCIALE ET PETROLIERE ...
* 7 ROUTE DE POMPIERRE
*
*
** 44100 NANTES

Réf : 56B240
RCS : 856802400

Pièces déposées le 13/06/1994 Numéro : 943253

Dénomination sociale :
COMPAGNIE COMMERCIALE ET PETROLIERE DE L'OUEST

- PV CONSEIL ADMINISTRATION du 22/04/1994 : Changement de président

--- Cout du dépôt : 76.78 Francs.
Dont T.V.A. : 7.18 Francs.

Cia : 10079

Le Greffier,

Dépot Effectué Par ** SA Conseil d'Administration
* COMPAGNIE COMMERCIALE ET PETROLIERE ...
* 7 ROUTE DE POMPIERRE
*
*
** 44100 NANTES

COMPAGNIE COMMERCIALE ET PETROLIERE DE L'OUEST - CPO
Société Anonyme au capital de 30 000 000 F
Siège social : 7 route de Pompierre - 44100 NANTES
R.C.S. NANTES B 856 802 400

-o0o-

043-53

EXTRAIT

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22 AVRIL 1994**

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le vingt deux avril à onze heures,

Les membres composant le Conseil d'Administration de la COMPAGNIE COMMERCIALE ET PETROLIERE DE L'OUEST - CPO, se sont réunis au siège social de la Société ELF ANTAR FRANCE, Tour Elf, 2 place de la Coupole, La Défense 6 à PARIS LA DEFENSE (92078), sur convocation faite par leur Président.

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LE REGISTRE DE PRESENCE :

Monsieur Léo BASSET)
Monsieur Serge BRIQUET) ADMINISTRATEURS

SONT REPRÉSENTÉS :

Monsieur Dominique FAURES par Monsieur Serge BRIQUET
la Société ELF ANTAR FRANCE -Monsieur Guy SARRAZIN- par Monsieur Léo BASSET

Monsieur Pierre BOUNOLLEAU, Directeur Général, assure les fonctions de secrétaire.

Monsieur Jean GRAVIER, Commissaire aux Comptes, est présent.

La Société HSD CASTEL JACQUET, Commissaire aux Comptes, est présente.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion Monsieur Jean DATEU.

La séance est présidée par Monsieur Léo BASSET qui rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

**DEMISSION DE MONSIEUR DOMINIQUE FAURES DE SON MANDAT
D'ADMINISTRATEUR ET DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DIRECTEUR
GENERAL**

Monsieur Léo BASSET expose aux membres du Conseil qu'il a reçu la démission de Monsieur Dominique FAURES de ses fonctions de Président Directeur Général et de son mandat d'Administrateur de la Société.

Le Conseil prend acte de la décision de Monsieur Dominique FAURES qui prend effet à compter de ce jour, le remercie chaleureusement pour le travail

f

accompli au sein de la Société et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles activités.

COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR ET NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

1. COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Pour pourvoir au remplacement de Monsieur Dominique FAURES, démissionnaire, les membres du Conseil cooptent en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur Jean DATEU demeurant 17 rue des Panloups à SAINT GERMAIN EN LAYE (78100) pour la durée de mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes clos en 1998 et ce, à compter de ce jour.

Monsieur Jean DATEU, qui assiste à la réunion, remercie le Conseil de la confiance qu'il lui a témoignée en le nommant à ces fonctions qu'il accepte sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

- . Il déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès à l'exercice de ces fonctions.

2. NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil, après avoir délibéré, décide de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration qui, conformément à la loi assumera les fonctions de Président Directeur Général de la Société, Monsieur Jean DATEU, à compter de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1993.

Monsieur Jean DATEU exercera ses pouvoirs conformément à la loi et aux statuts.

Monsieur Jean DATEU déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et remercie le Conseil de la confiance qu'il a bien voulu lui témoigner.

Monsieur DATEU confirme qu'il satisfait aux règles légales relatives au cumul du nombre de sièges de Président du Conseil d'Administration, de Membre du Directoire ou de Directeur Général Unique de Sociétés Anonymes qu'une même personne peut occuper.

POUVOIRS

Le Conseil confirme à Monsieur DATEU les pouvoirs généraux antérieurement conférés à Monsieur Dominique FAURES pour assurer la direction générale de la Société et exécuter les décisions du Conseil d'Administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par

Le Président

Un Administrateur

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean DATEU', written in a cursive style.

Jean DATEU
Président Directeur Général